

C. CWS 39
-03

Le 27 juin 2013

Objet : Équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques du CWS

Madame,
Monsieur,

À sa troisième session, tenue du 15 au 19 avril 2013, le Comité des normes de l'OMPI (CWS) est convenu de créer les nouvelles tâches suivantes :

- “Établir une recommandation concernant la gestion électronique des marques sonores en vue de son adoption en tant que norme de l'OMPI.”
- “Établir une recommandation concernant la gestion électronique des marques de mouvement ou multimédias en vue de son adoption en tant que norme de l'OMPI.”

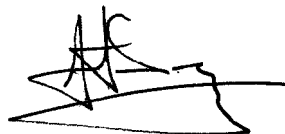
Le CWS a aussi créé l'équipe d'experts correspondante, le responsable de la tâche étant le Bureau international. L'équipe d'experts doit présenter un rapport sur l'état d'avancement des travaux, y compris un calendrier pour l'élaboration de nouvelles normes de l'OMPI, pour examen par le CWS à sa quatrième session. (Voir les paragraphes 57 à 62 du document CWS/3/14.)

Le Bureau international a l'honneur d'inviter par la présente les offices désireux de participer à cette équipe d'experts à désigner des représentants. Les participants devront être des spécialistes ayant une connaissance approfondie des pratiques de l'office relatives au traitement de l'information en matière de marques en général et au traitement des marques sonores, animées ou multimédias en particulier, sous forme électronique ou sur papier. Les travaux de l'équipe d'experts se dérouleront en anglais par voie électronique et débiteront en août 2013.

/...

Si votre office ou votre organisation souhaite participer à cette équipe d'experts, je vous saurais gré de faire parvenir au Bureau international, à l'adresse *cws.mail@wipo.int* avant le 19 juillet 2013, les renseignements concernant vos représentants (nom, fonction et adresse électronique). (Voir l'annexe pour de plus amples informations.) Je vous saurais gré également de bien vouloir mentionner le numéro de la présente circulaire dans toute correspondance.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Antonios Farassopoulos
Directeur
Division des classifications
internationales et des normes

Annexe à la circulaire CWS 39

Pour prendre part aux discussions de l'équipe d'experts sur la plate-forme WIKI, une personne désignée par l'office pour participer à l'équipe d'experts devra créer un compte utilisateur auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI, à l'adresse <https://www3.wipo.int/wipoaccounts/usercenter/public/register.jsf>, puis le valider en suivant les instructions reçues par courrier électronique.

Lors de la validation du compte, il sera demandé au représentant de créer un nom d'utilisateur qu'il utilisera pour accéder à l'espace WIKI. Il est recommandé de faire précéder le nom d'utilisateur du code ST.3 de votre office, suivi d'un trait d'union (exemple : ca-jsmith).

Une fois le compte créé, prière de faire parvenir au Bureau international, à l'adresse cws.mail@wipo.int, les renseignements suivants :

- nom de l'office ou de l'organisation;
- nom, prénom du représentant (Mme, Mlle, M.);
- poste occupé au sein de l'office;
- nom d'utilisateur auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI (nom d'utilisateur créé en suivant les instructions indiquées ci-dessus);
- adresse électronique utilisée lors de la création du compte auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI;
- équipe d'experts chargée des normes relatives aux marques.

Après que le Bureau international aura traité les renseignements susmentionnés, la personne désignée recevra une notification lui indiquant qu'elle peut accéder à l'espace WIKI.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au Bureau international, à l'adresse cws.mail@wipo.int.